

rables qu'il aurait fallu faire si on s'était tenu à une altitude plus basse, mais une fois ce col franchi, il était naturel de revenir à une pente normale, que comportait le reste du tracé, car entre le chemin de Roy, cote 330, et le Rafour à Ecully, cote 305, la pente totale de l'aqueduc n'est que de 25 à 30 mètres sur une longueur de douze kilomètres environ, en y comprenant les lacets à décrire sur la commune de Dardilly, soit une pente de 0<sup>m</sup>,25 par cent mètres.

Si cette pente n'était pas normalement observée sur tout le reste du parcours, les abaissements subits ne peuvent se rencontrer qu'après la traversée du plateau de Marcorant ou du col au-dessus de Dardilly-le-Bas.

Dans la plaine des Grandes-Terres, le large massif presque en face la borne kilométrique 38 de la route nationale 7, avait complètement disparu; la commune, pour empierrer ses chemins; les particuliers, pour construire leurs maisons, avaient arasé cette volumineuse substruction jusque dans ses fondations, on commençait à attaquer la démolition du massif sous bois, à l'est. En un mot, la substruction était exploitée comme une carrière de pierres à bâtir. M. Chambon, du lieu dit Laye, m'accompagnait et m'a dit que sa maison de Laye, avait été construite, en partie, avec des pierres extraites de l'aqueduc.

Le tronçon de massif, en moellons épincés, que j'avais vu jadis, gracieusement encadré par des haies au milieu d'un pré, en face le point 38 kilomètres 350 mètres de la route 7, avait été démoli, ses pierres étaient là, entassées et cubées au mètre, pour être vendues comme matériaux de construction.